

Minister for
International
Trade



Ministre du
Commerce
extérieur

N^o 245

Le 13 octobre 1989

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR LANCE, EN EUROPE, UNE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LA SURPÊCHE

LONDRES -- Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a affirmé aujourd'hui devant les représentants des médias britanniques et européens qu'il est urgent que la Communauté économique européenne (CEE) reconnaisse la responsabilité qui lui incombe de mettre fin à la surpêche qui menace gravement les stocks de poisson de l'Atlantique nord-ouest.

Les réunions de Londres constituaient la première étape d'une visite de trois pays européens, durant laquelle le ministre fera connaître les préoccupations du Canada sur la question. M. Crosbie rencontrera les ministres responsables des pêches ainsi que les médias en Allemagne de l'Ouest et en France.

"La Communauté européenne empêche la génération présente ainsi que les futures générations de pêcheurs d'exploiter ces ressources halieutiques d'une façon durable" a déclaré M. Crosbie au cours d'une allocution devant l'Association de la presse étrangère de Londres où se trouvaient des journalistes de l'Europe et d'autres pays. M. Crosbie a aussi rencontré les représentants des principaux périodiques britanniques.

Le Canada et la Communauté européenne comptent tous deux parmi les 12 membres de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), l'organisme international formé pour assurer la gestion des pêches dans la région de l'Atlantique nord-ouest qui se situe en dehors de la zone de pêche de 200 milles du Canada.

Depuis 1986, la CEE a systématiquement rejeté les décisions écologiques de l'OPANO et dépassé de beaucoup les contingents fixés par l'organisme. La surpêche pratiquée par les flottes de l'Espagne et du Portugal est un des principaux facteurs du déclin récent des importants stocks de poisson administrés par l'OPANO.

.../2

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

OCT 16 1989

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

À sa réunion annuelle de septembre 1989, l'OPANO a pris des décisions axées sur la conservation, et a établi des contingents pour 1990, d'après les données fournies par les chercheurs. La CEE s'est abstenue de voter pour la plupart des décisions; elle décidera d'ici la fin de décembre soit de respecter les décisions de l'OPANO, soit d'établir ses propres contingents unilatéraux.

"La surpêche, a déclaré le ministre, détruit des ressources renouvelables importantes. Elle devrait inquiéter la population de la Communauté européenne autant que la destruction des forêts tropicales humides de l'Amazonie."

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le :
Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Tél. : (613) 995-1874